

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 7 avril 2026

N° VA_DEL2026_90

Objet : Désignation d'un représentant auprès des instances universitaires et du CROUS

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Monir EL MOUNAOUI , ayant donné pouvoir à Delphine HERENT, Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Nelly BOYAVAL, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Christian CARNOIS, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Florence BARISEAU, ayant donné pouvoir à Kelly VERKINDERE.

La Ville de Villeneuve d'Ascq accueille sur son territoire près de 45 000 étudiants répartis dans deux campus relevant de l'Université de Lille (Université Charles de-Gaulle, ex-Lille-3 ; Cité scientifique, ex-Lille-1) et dans différentes grandes écoles.

À ce titre, la Ville est appelée à siéger au sein de différentes instances organisant la vie universitaire ainsi qu'auprès du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

Il est proposé au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Candidats proposés par EPVA 2026 : Alexis Vlandas (titulaire), Alexandre Fauquette (suppléant).

Candidat proposé par LFI : Ugo Bernalicis (titulaire).

Conformément à l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination sauf si le conseil décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Après avoir approuvé à l'unanimité le vote à main levée,

Il est proposé aux membres du conseil de désigner le représentant titulaire et son suppléant auprès des différentes instances universitaires et du CROUS où la Ville est amenée à siéger.

Résultat du vote :

- Alexis Vlandas / Alexandre Fauquette : 34 voix

- Ugo Bernalicis : 5 voix

- 10 abstentions

Alexis VLANDAS et Alexandre FAUQUETTE sont désignés respectivement en qualité de titulaire et de suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède à la désignation.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 13 avril 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260407-222880-DE-1-1

Date AR Préfecture : lundi 13 avril 2026